# VIVRE À MELLE

AUTOMNE 2025

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #131

# NOS SOLIDARITÉS PLURIELLES

**LE DOSSIER**

Journée internationale des migrants

Pôle des associations solidaires & caritatives

Santé mentale

Projet LiBri

Retrouvez l'info sur ville-melle.fr

10e édition de la **Nuit de Saint-Hilaire**

Bravant la pluie, le rendez-vous annuel de la **Nuit de Saint-Hilaire** a une fois encore fait briller notre joyau roman à grands coups de musique, de feu et de danse.

**Les Mercredis sur la Route.** Le mercredi en été, les théâtres de rue et concerts sont rois.

**Le Baron Perché.** En juillet et en août, L'Arboretum du Chemin de la Découverte devient une terre d'explorations, de contes et de poésies pour les petits comme pour les plus grands.

**Exposition du Trésor.** Du 17 au 19 juillet, les artistes du Trésor et leurs invités ont accueilli près de 700 visiteurs pour leur 1re exposition à l'église Saint-Savinien et à l'Hôtel de Ménoc.

**Tous s'en mêlent – Fête Nationale.** Le 14 juillet a investi la Genellerie à Saint-Martin-lès-Melle.

À l'occasion du Forum des associations, Serge Chavier s'est vu remettre la médaille d'honneur de la ville pour la longévité de son engagement associatif.

**Jumelage Belge.** Début juillet, rencontre avec les élus de la commune nouvelle de Merelbeke-Melle.

Photo de couverture : Exposition par le collectif du Trésor à l'église Saint-Savinien, © Didier Darrigrand.

SOMMAIRE

2 | **RÉTROSPECTIVE EN IMAGES**
3 | **L'ÉDITO DU MAIRE**
4 | **Environnement**
6 | **Vie quotidienne**
8 | **Vie citoyenne**
9 | **Environnement**
10 | **LE DOSSIER**
Solidarités plurielles
14 | **Culture**
16 | **Tourisme/Patrimoine**
17 | **Infos communautaires**
18 | **Agenda et Infos pratiques**
19 | **Tribune des élus**
20 | **PORTRAIT DE MELLOIS**

**VIVRE À MELLE #131**
**Directeur de publication :** Sylvain Griffault.
**Ont participé à la rédaction :** Héloïse Chaudron, Béatrice Courtin, Hélène Dallaud, Didier Darrigrand, Caroline Flament, Sylvie Gadat, Sylvain Griffault, Pierre Jozelon, Fabienne Manguy, Sébastien Mathieu, Sara Nurse, Nadine Perrigaud-Gallas, Véronique Rouveure, Jérôme Texier, Juliette Tranchant.
**Conception graphique et maquette :** Marie Cherrier Georget.
**Crédits photographiques :** Didier Darrigrand, Ville de Melle.
**Crédit illustrations :** Freepik.
**Dépôt légal :** à parution
**Impression :** Imp. Prouteau (79).
**Tirage :** 3800 exemplaires.
**Distribution :** Ville de Melle
**Contact communication :** Service Développement local et Éducation populaire, Mairie de Melle
Tél. 05 49 27 24 56
Courriel : Héloïse Chaudron
h.chaudron@ville-melle.fr

Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

# « IL N'Y A PAS D'ÉTRANGERS SUR CETTE TERRE »*

Le récent Forum des associations vient encore de démontrer la diversité des propositions et des engagements dont recèlent notre commune et notre territoire. Merci à l'OSAPAM, aux services municipaux et à l'ensemble du tissu associatif de montrer, chaque année à la rentrée, que malgré un contexte difficile, les melloises et les mellois ont à cœur de faire vivre et d'animer leurs communes.

La diversité était une fois encore au rendez-vous, avec des nouveaux venus. Si le sport et la culture tiennent toujours le haut de l'affiche, les initiatives tournées vers la solidarité, l'entraide et la coopération sont de plus en plus présentes. À une époque où beaucoup est fait pour que chacun s'isole devant un écran qui déverse une information de moins en moins fiable et toujours plus inquiétante, il faut saluer encore l'engagement associatif et plus encore celui qui se soucie de l'autre et du lien entre toutes et tous.

Prendre de son temps pour collecter du sang ou le donner sans se soucier de qui en sera bénéficiaire. Prendre du temps pour collecter et distribuer une aide alimentaire, parce que manger à sa faim est essentiel pour la dignité de la personne mais aussi d'un territoire. Prendre du temps pour apprendre et transmettre quand il est si facile aujourd'hui d'être « roulé » ou manipulé quand on n'a pas les mots ou les gestes. Prendre du temps pour militer et faire reconnaître les droits de chacune et chacun et non simplement les siens. Prendre du temps pour accueillir l'autre, étranger ou pas, avec ou sans papiers, fuyant les désastres politiques ou économiques ou environnementaux, d'un monde qui marche de plus en plus sur la tête. Prendre du temps avec et pour les autres...

Voilà toutes celles et ceux que j'ai pu croiser ou simplement apercevoir lors de ce forum et tout au long de l'année. Des melloises et mellois solidaires, qui pensent toujours au pluriel, qui pour agir ne regardent ni l'argent, ni le statut, ni la couleur de leurs voisins de territoire et qui portent haut la Fraternité, valeur sans laquelle la liberté et l'égalité n'existent pas !

Merci à toutes et tous.

Sylvain GRIFFAULT, Maire de Melle,
Vice-président de la Communauté de communes Mellois en Poitou

*Slogan de l'association CIMADE

SANTÉ

# LES MINES DE PLOMB ARGENTIFÈRE, quel impact sur notre santé ?

**À la suite de l'étude IEM (Interprétation de l'État des Milieux*) qui a permis de mesurer la présence de plomb et d'arsenic dans le sol de notre commune, une campagne massive de dépistage a été déployée en 2023 sur 13 mois, ouverte à plus de 9000 individus.**
**550 personnes ont participé. Toutes les tranches d'âge y sont représentées avec une relative parité (57% de femmes, contre 53% dans la population de Melle). Aucune valeur de gestion ou de déclaration n'a été dépassée. Seules trois valeurs (pour 2 adultes et 1 enfant) appellent une vigilance par un suivi médical.**

**Plomb : des taux plus bas que ceux de la population française**

De manière générale, pour les adultes, les résultats sont similaires, voire légèrement plus bas que ceux de la population de l'hexagone.** Aucune valeur de gestion ou de déclaration obligatoire n'a été dépassée, à l'exception de deux données dépassant les seuils connus pour des effets rénaux ou sur la pression artérielle.

**Distribution des plombémies des Mellois adultes (n=482)**

| ADULTES | 1er quartile | Médiane | 3e quartile | Percentile 90 |
|---|---|---|---|---|
| Dépistés | 11,80 | 18,61 | 26,10 | 37,23 |
| France | 12,25 | 19,02 | 27,75 | 39,05 |

**1er quartile :** 1/4 des mesures sont inférieures à cette valeur
**Médiane :** la moitié des mesures sont inférieures à cette valeur
**3e quartile :** 3/4 des mesures sont inférieures à cette valeur
**Percentile 90 :** 90% des mesures sont inférieures à cette valeur

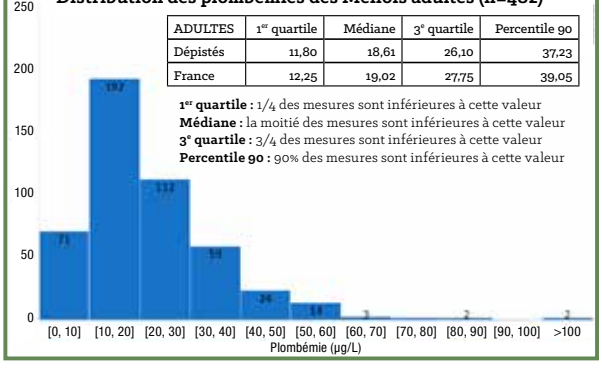


**Arsenic : imprégnation plus faible que la moyenne nationale**

Toujours pour les adultes, l'imprégnation semble globalement plus faible que la population de l'hexagone** puisque 13% des analyses dépassent la valeur de référence en termes d'exposition, contre 27,7% à l'échelle nationale.

**Une analyse limitée pour les enfants**

La faible participation des enfants limite l'analyse. Concernant l'exposition au plomb, un tiers des analyses montre un résultat trop faible pour être quantifié. Un seul résultat élevé concerne un enfant de 11 ans.

Concernant l'arsenic, 6 valeurs (soit environ 9%) des analyses dépassent la valeur de référence en termes d'exposition. Enfin, 4 données se situent en dessous des normes d'exposition à l'arsenic.

**Distribution des arsenicuries des Mellois adultes (n=482)**

| ADULTES | 1er quartile | Médiane | 3e quartile | Percentile 90 |
|---|---|---|---|---|
| Dépistés | 2,23 | 3,89 | 6,62 | 11,21 |
| France | 4,98 | 7,97 | 12,5 | 18,46 |

**1er quartile :** 1/4 des mesures sont inférieures à cette valeur
**Médiane :** la moitié des mesures sont inférieures à cette valeur
**3e quartile :** 3/4 des mesures sont inférieures à cette valeur
**Percentile 90 :** 90% des mesures sont inférieures à cette valeur

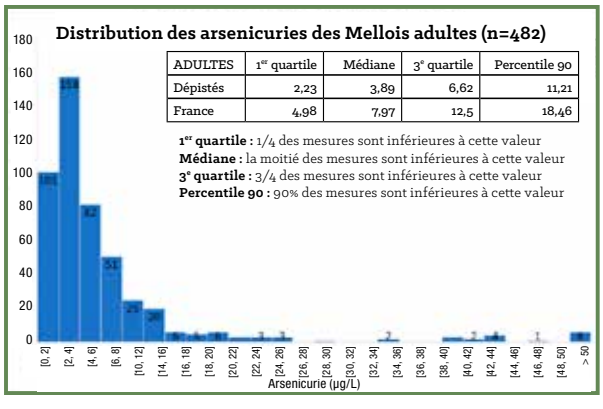


**Distribution des plombémies des Mellois enfants (n=68)**

| ENFANTS | 1er quartile | Médiane | 3e quartile | Percentile 90 |
|---|---|---|---|---|
| Dépistés | 0,00 | 8,60 | 12,95 | 15,34 |
| France | 7,16 | 9,76 | 13,12 | 17,07 |

**1er quartile :** 1/4 des mesures sont inférieures à cette valeur
**Médiane :** la moitié des mesures sont inférieures à cette valeur
**3e quartile :** 3/4 des mesures sont inférieures à cette valeur
**Percentile 90 :** 90% des mesures sont inférieures à cette valeur

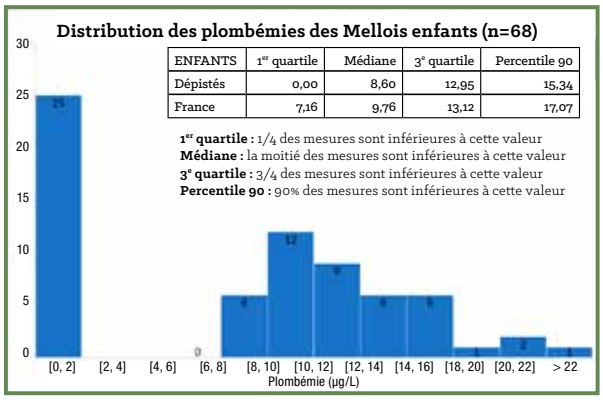


**Distribution des arsenicuries des Mellois enfants (n=68)**

| ENFANTS | 1er quartile | Médiane | 3e quartile | Percentile 90 |
|---|---|---|---|---|
| Dépistés | 2,37 | 3,48 | 7,15 | 9.54 |
| France | 3,52 | 5,11 | 7,84 | 12,85 |

**1er quartile :** 1/4 des mesures sont inférieures à cette valeur
**Médiane :** la moitié des mesures sont inférieures à cette valeur
**3e quartile :** 3/4 des mesures sont inférieures à cette valeur
**Percentile 90 :** 90% des mesures sont inférieures à cette valeur

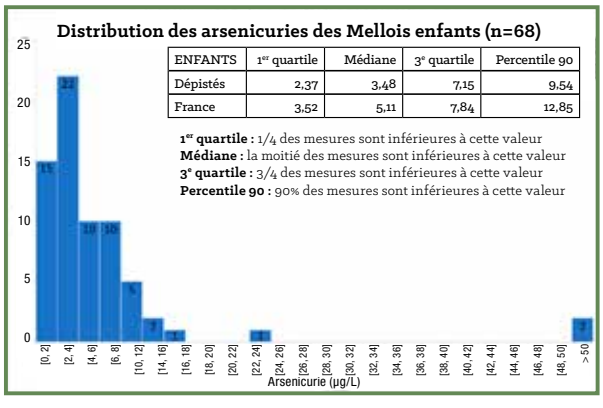

**Un impact de la pollution des mines de plomb argentifère de Melle non reconnu**

Aucune situation relevant d'une déclaration obligatoire ou d'une alerte n'est détectée à ce stade. Toutefois, un nombre restreint de situations aux résultats les plus élevés peuvent nécessiter une attention médicale.

Les personnes dont la valeur de référence à l'arsenic est supérieure, sont très majoritairement adultes. Cela pourrait indiquer que les origines de l'exposition sont sans lien avec les conséquences de l'activité minière, ou alors que le lien se fait via un milieu exposant seulement à un des deux métaux. Il est néanmoins encore trop tôt pour conclure ou confirmer ces hypothèses.

De manière générale, les résultats semblent concordants avec les études faites sur la population de l'hexagone.** L'impact de la pollution des mines d'argent de Melle ne semble donc pas se percevoir dans l'imprégnation de la population à ce stade.

*Retrouvez un premier article instaurant l'étude dans le Vivre à Melle printemps 2021 (n°113) sur mairie-melle.fr/documents/bulletin-municipal/34-vivre-a-melle-n-113-printemps-2021/file

**Les références à la population de l'hexagone s'appuient sur ESTEBAN (Étude de Santé sur l'Environnement, la Biosurveillance, l'Activité physique et la Nutrition), étude nationale de santé publique menée en 2014-2016. Elle vise entre autres à mesurer notre exposition à certaines substances de l'environnement.

# LE RADON, un gaz à surveiller

**Le radon est un gaz radioactif naturel indolore et incolore. Être exposé au radon à une concentration élevée présente des risques pour la santé. Provenant de la dégradation de certains types de roches, essentiellement granitiques et volcaniques, il peut s'infiltrer et s'accumuler dans les habitations, affectant la qualité de l'air intérieur. Sa concentration varie selon la géologie locale.**

**Une présence du radon à Melle ?**

Les communes déléguées de Melle et Saint-Léger-de-la-Martinière sont situées en zone 3*, ce qui indique un potentiel élevé, mais pas automatiquement une présence élevée de radon dans l'ensemble des logements : seule une mesure précise permet d'évaluer le risque réel dans une habitation.

**Des mesures effectuées sur la commune**

Avec le concours de l'Agence Régionale de Santé et le CPIE de Gâtine Poitevine, nous avons mené début 2025, une démarche de sensibilisation et de mesure. À la suite d'une réunion publique tenue le 20 janvier dernier, 15 habitations ont été équipées de deux dispositifs de mesure, sur une durée de 2 mois pendant la période de chauffe. La réunion publique le 25 juin a permis de prendre connaissance des résultats et d'expliquer les actions à mettre en œuvre. 9 mesures sur les 30 réalisées à Melle se situent en dessous de 300 Bq/m$^3$.**

En France, il n'existe pas actuellement de limite réglementaire applicable aux habitations. Il convient ici de s'appuyer sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, de la Commission européenne et la France qui préconisent un taux maximum de 300 Bq/m$^3$ en moyenne annuelle.

**Les 4 conseils pour réduire la présence du radon dans les zones à risque**

- ☑ 1. **Aérer sa maison** quotidiennement au moins 10 min, quelle que soit la saison
- ☑ 2. **Effectuer l'entretien** régulier de la ventilation
- ☑ 3. **Reboucher les fissures,** les trous au sol ou en partie basse des murs
- ☑ 4. **Ventiler le soubassement** s'il existe.

Si après ces actions, la mesure est inférieure à 300 Bq/m$^3$, continuer à bien entretenir son bâtiment. Si au contraire, elle est à nouveau supérieure à 300 Bq/m$^3$, il sera nécessaire d'engager un diagnostic plus poussé.

Pour en savoir plus : https://www.nouvelle-aquitaine.prse.fr/les-10-fiches-chantiers-modeles-radon-sont-a179.html

* Comme l'Agglomération du Bocage Bressuirais, le Pays de Gâtine, les communes de Soudan et d'Exireuil.

** La mesure du radon se fait en Becquerel (Bq).

DÉMARCHES ÉLECTIONS

# LISTES ÉLECTORALES : inscrivez-vous !

**Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Les demandes d'inscription en vue de participer au scrutin sont à déposer au plus tard le vendredi 6 février 2026, à l'exception des inscriptions dérogatoires prévues à l'article L. 30 du code électoral.**

**Si vous déménagez depuis une autre commune ou l'étranger,** vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune. Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile, sans aucune démarche à effectuer de votre part.
**Si vous déménagez au sein de la même commune,** vous devez signaler votre changement d'adresse car cela peut avoir une incidence sur votre bureau de vote. Cela vous permet également de recevoir le matériel de vote et votre carte d'électeur. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'être radié d'office.

La démarche d'inscription sur les listes électorales est identique à celle d'une première inscription :
Vous pouvez vérifier votre inscription sur *https://www.service-public.fr*
- réunir les pièces pour constituer votre dossier et déposer le tout en mairie :
  - Formulaire Cerfa à télécharger ou à récupérer en mairie
  - Carte nationale d'identité ou passeport valide
  - Justificatif de domicile à mes nom et prénom de moins de 3 mois

Vous pouvez également effectuer votre démarche en ligne sur le site *https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396*

**Inscription d'office à 18 ans**
Si vous avez fait le recensement citoyen, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans. Si ce n'est pas le cas, vous devez vous inscrire sur les listes électorales.

**Militaire, forain, gens du voyage, SDF, marinier : où s'inscrire pour voter ?**
Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale d'une commune. Les militaires en stationnement, les forains, les gens du voyage, les SDF et les mariniers doivent s'inscrire sur la liste électorale de la commune avec laquelle ils ont une attache spécifique.

**À NOTER**

**Si vous avez la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne** (autre que la France) et que vous vivez en France, vous pouvez y voter lors des élections municipales, et lors des élections européennes pour élire les représentants français au Parlement européen. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises.

FESTIVITÉS

# LE REPAS DES AINÉS,
# un rendez-vous très attendu !

**Comme chaque année, le repas offert par la commune de Melle à ses aînés est un temps convivial très attendu ! C'est pour les séniors l'occasion de partager des moments d'échanges autour d'un repas où sourires et bonne ambiance sont au rendez-vous.**

À Melle et Saint-Martin-lès-Melle, vous pourrez danser au son d'un orchestre, tandis qu'à Paizay-le-Tort, les jeux animeront votre après-midi. Si les années passées, le printemps était le moment choisi pour ces repas, cette année 2026, en raison des élections municipales qui se dérouleront en mars, les repas sont proposés en janvier 2026.

**Vous avez 72 ans ou plus ?** La municipalité a le plaisir de vous inviter, vous et votre conjoint, au traditionnel repas des aînés qui se déroulera les :

- **Dimanche 11 janvier 2026 à 12h15**
  **Repas + Après-midi dansant**
  **à la salle Jacques Prévert de Melle**
- **Samedi 17 janvier 2026 à 12h15**
  **Repas + Après-midi jeux**
  **à la salle des fêtes de Paizay-le-Tort**
- **Samedi 24 janvier 2026 à 12h15**
  **Repas + Après-midi dansant**
  **à la salle des fêtes de Saint-Martin-lès-Melle**

Nos restaurateurs locaux vous régaleront de leur préparation. Pour les repas dansants, nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveau le duo Vinciane Egonneau et Bruno Texier !

**Se déplacer.** Un moyen de transport est proposé aux personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer. Merci de retourner le bulletin de participation ci-dessous au service Relations aux habitants.

## Coupon Invitation

À retourner > par courrier postal : Mairie de Melle, Quartier Mairie, 79500 Melle
> par mail : contact@ville-melle.fr > par tél. au 05 49 27 00 23

**Convive n°1 : Nom** ..... **Prénom** ..... **Date de naissance** .....

**Convive n°2 : Nom** ..... **Prénom** ..... **Date de naissance** .....

Adresse .....

Téléphone .....

☐ **Dimanche 11 janvier 2026 à 12h15 à MELLE** Nombre de repas : .....
☐ **Samedi 17 janvier 2026 à 12h15 à PAIZAY-LE-TORT** Nombre de repas : .....
☐ **Samedi 24 janvier 2026 à 12h15 à SAINT-MARTIN** Nombre de repas : .....

**A NOTER : Si vous souhaitez participer à plusieurs repas, un règlement de 35 € par repas supplémentaire sera à effectuer par chèque sur place.**

☐ Je souhaite bénéficier du moyen de transport gratuit :
☐ Aller ☐ Aller/Retour ☐ Pour 1 personne ☐ Pour 2 personnes

**EHPAD & résidences séniors** Les élus de la commune fêteront la nouvelle année avec les résidents de chacun des EHPAD et des résidences seniors lors d'une galette partagée le **samedi 10 janvier 2026.**

PROPOSITIONS

# AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG, la concertation continue

**L'étude globale de revitalisation menée en 2022 et 2023** (et restituée dans le numéro hors-série du VAM de novembre 2023) donnait une première approche des aménagements à effectuer dans les années à venir pour faire de notre commune un territoire dynamique autour de ses centres-bourgs. Cette étude s'est aussi appuyée sur plusieurs concertations, autour des mobilités.

Nous avons confié ces réaménagements du bourg de Paizay-le-Tort et du centre-bourg de Melle au paysagiste PhytoLab (associé à Site&A conseil pour la VRD et Claire Archaimbaud Architecte).
**Les travaux de Paizay-le-Tort vont commencer cet hiver, ceux du centre-bourg de Melle vont s'étaler sur plusieurs années à partir de 2026** et doivent encore faire l'objet de concertations avec la population comme avec les usagers de notre commune, de ses commerces et de ses équipements.

**Le forum citoyen du 15 mai 2025** dernier a permis de présenter le schéma cyclable et le passage à 30km/h de l'agglomération, l'étude de stationnement y a aussi été évoquée sans qu'aucune décision n'ait été prise à ce jour. Vous avez été nombreuses et nombreux à participer, vos retours ont été précieux.

L'ensemble de ces éléments travaillés depuis 2022 ont été confiés à PhytoLab. La commune et le bureau d'étude, afin d'avancer sur la planification de ce ré-aménagement à grande échelle et à long terme, propose au cours de cette fin d'année plusieurs temps de concertation.

**Les mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 novembre :**
**Ateliers d'échange et de concertation**
Salle du Tapis vert et Metullum
Pour les habitants et riverains, les usagers et salariés, les écoliers et lycéens, les commerçants sédentaires et non sédentaires.
À la suite de ces ateliers, la commune et le bureau d'étude prendront un mois pour affiner les propositions d'aménagement afin de les présenter et de les confronter au plus grand nombre.

**Mercredi 17 décembre de 15h à 21h**
**Restitution et dernières interrogations**
Salle Jacques Prévert
De 15h à 19h : visite libre de l'exposition avec le bureau d'étude, de 19h à 21h : exposé commenté et échanges.

*Programme détaillé à partir de la mi-octobre mais pour être acteur de la transformation de notre commune, réservez d'ores et déjà ces dates.*

À SAVOIR

# DEUX ARBRES ABATTUS sur le site des Mines d'Argent

**Abattre des arbres de collection n'est jamais un plaisir. Malheureusement deux peupliers du Yunnan présents au niveau des Mines d'Argent ont dû être abattus cet été.**

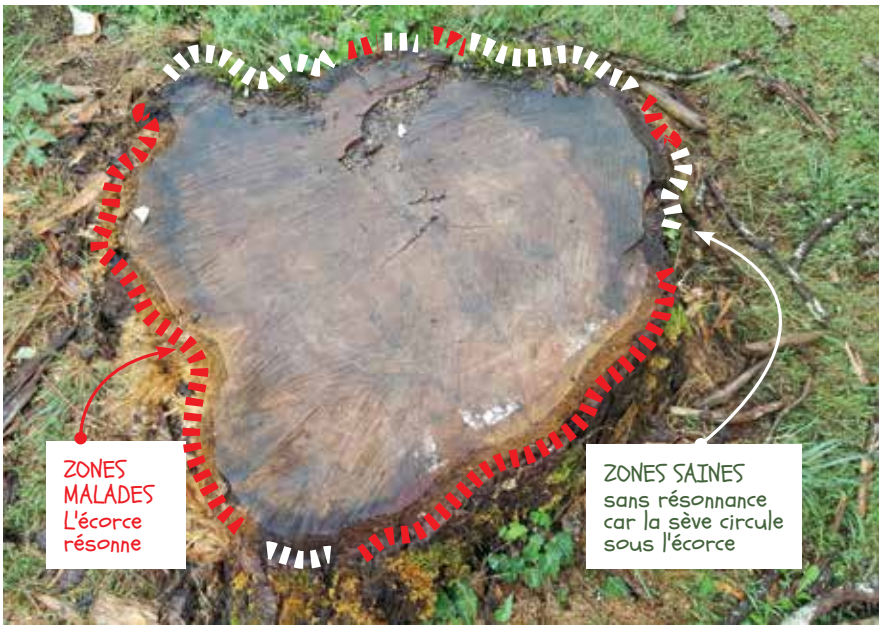


Les arbres imposants étaient surveillés depuis deux ans, leurs cimes ayant déjà indiqué des soucis physiologiques. Le risque lié à leur emplacement était trop important. Situé au niveau des tables de pique-nique, en bordure de parking et proche de l'entrée du musée il était impossible de sécuriser un périmètre en vue de permettre une fin de vie plus naturelle.

L'observation de près de ces arbres a révélé des problèmes de pourriture au niveau du collet (le pied de l'arbre, au niveau du début des racines).

La résonance du tronc a permis de déceler que sur plus de 75 % du périmètre, l'écorce n'était plus « collée » au cambium. Or si un arbre creux peut être en excellente forme puisque les arbres grandissent par l'extérieur, le décollement d'écorce indique une faillite physiologique pour les échanges de sève dans l'arbre. Les stresses hydriques répétés de ces dernières années combinés aux très forts coups de chaleur ont sans doute précipité leur dépérissement. Des boutures ont été prélevées et sont couvées par l'équipe de jardiniers de la commune.

## LA VILLE RÉPOND À VOS QUESTIONS

### – Est-il exact qu'une carte soit désormais nécessaire pour accéder à la déchèterie ?

Oui, une carte d'accès vous sera demandée pour accéder aux déchèteries :

**- depuis le 1er septembre 2025 pour Melle**
**- à compter du 1er novembre 2025 pour Chef-Boutonne**
**- à compter du 1er novembre 2025 pour Brioux-sur-Boutonne.**

Elle est gratuite et délivrée sur demande.

Pour la recevoir, vous pouvez effectuer votre démarche :

- Sur le site internet *melloisenpoitou.ecocito.com/Usager* (Tutoriel à disposition)
- Sur le site de la communauté de communes : *melloisenpoitou.fr*
- À la direction de la prévention et gestion des déchets : 05 49 27 56 79

**NB : Une fois la carte créée, elle vous sera envoyée par courrier. En attendant sa réception, un justificatif de domicile suffira pour accéder aux déchèteries concernées.**

### Besoin d'aide ?

Contactez la **Direction de la prévention et gestion des déchets** au 05 49 27 56 79

PARTAGER

# LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS se fêtera à Melle autour d'un repas partagé le 7 décembre 2025

**À l'occasion de la Journée internationale des migrants, célébrée chaque année en décembre, la commune de Melle met à l'honneur la rencontre et le partage. Cette année, le groupe de travail « Accueil inconditionnel » propose un repas partagé le dimanche 7 décembre, une initiative ouverte à tous les habitants et aux personnes migrantes installées sur le territoire. Une belle opportunité de tisser des liens, de découvrir des cultures culinaires variées et de célébrer la diversité qui enrichit notre société.**

**Un moment de convivialité et d'échange**

Organisé dans une ambiance chaleureuse, cet événement vise à rompre l'isolement et à favoriser les échanges entre les Mellois et les nouveaux arrivants. Au menu : des plats préparés par les participants, reflétant la richesse des traditions culinaires de chacun. « *L'idée est de créer un espace où tout le monde se sent bienvenu,* explique un membre du groupe de travail. *La nourriture est un langage universel qui permet de briser les barrières et de mieux se connaître.* »

**Un engagement local pour l'accueil**

Melle, à travers ses associations et ses bénévoles, s'est engagée depuis plusieurs années en faveur de l'accueil des migrants, par des actions concrètes : cours de français, accompagnement administratif, ou encore des temps de rencontre comme celui-ci. « Accueillir, c'est aussi apprendre les uns des autres et construire une communauté solidaire », souligne une élue locale.

**Comment participer ?**

Rendez-vous salle du Tapis vert à 12h, chacun est invité à apporter un plat sucré ou salé à partager, ou simplement sa bonne humeur. Les organisateurs insistent : « Personne ne repartira le ventre vide ! » Des animations et des discussions informelles rythmeront l'après-midi, pour faire de cette journée un vrai moment de partage et de fraternité.

En célébrant cette journée, nous reconnaissons les contributions des migrants et nous engageons à construire des sociétés plus inclusives et accueillantes. C'est un rappel que, malgré nos différences, nous partageons tous les mêmes valeurs de respect, de solidarité et d'humanité.

En cette période où les questions migratoires sont souvent au cœur des débats, Melle rappelle que l'accueil et la solidarité se vivent d'abord au quotidien. Une belle occasion de montrer que la diversité est une force, et que chaque histoire mérite d'être écoutée. Ensemble, faisons de Melle une terre d'accueil et de partage !

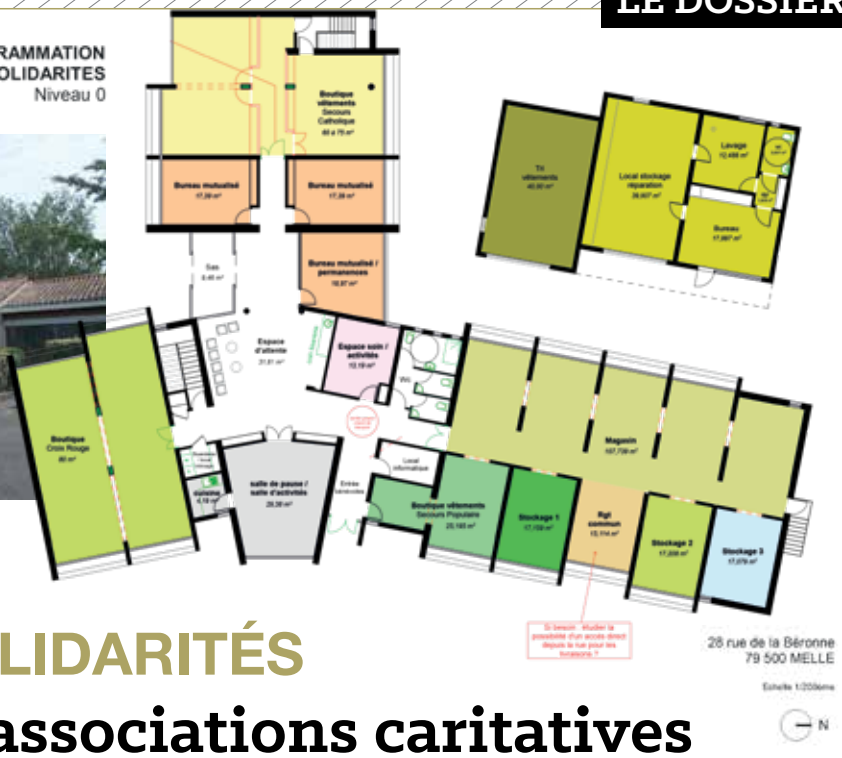


EN PROJET

# PÔLE DES SOLIDARITÉS

## Soutien aux associations caritatives et solidaires – Réflexion collective

**La commune compte sur son territoire plusieurs associations engagées pour venir en aide aux plus démunis. Leur action grandement nécessaire est parfois complexifiée par une localisation et des locaux non adaptés. C'est pourquoi la commune a lancé une réflexion collective sur l'accueil des associations solidaires et caritatives implantées à Melle.**

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et de sobriété foncière en prenant appui sur un site existant. Plutôt que construire de nouveaux bâtiments, la possibilité de rénover et recycler des locaux existants est étudiée.

La commune a récemment acquis d'anciens locaux appartenant à Immobilière Atlantic Aménagement, le bailleur social présent à Melle. Leurs locaux ont été déplacés en centre-ville, abandonnant un site au potentiel d'accueil et de réversibilité intéressant rue de la Béronne. Les bâtiments offrent de grands espaces et une configuration facilement évolutive. Le site se compose d'un bâtiment principal sur deux niveaux et de trois garages répartis autour d'une cour arrière. Il offre une surface de locaux techniques, d'accueil du public et un potentiel de stationnement intéressant qui pourrait faciliter le fonctionnement des associations en un lieu aménagé, adapté à leurs activités et mieux identifié.
Un dialogue a été mené avec les acteurs locaux que sont, les Restos du cœur, le Secours Populaire, le Secours Catholique, la Croix Rouge, la Béquille Solidaire (Entraide protestante). Des rencontres ont permis de comprendre le fonctionnement de chacun, de déterminer les surfaces utilisées, de définir les besoins dans le cadre d'un regroupement éventuel. Des échanges ont également été réalisés avec l'Epicerie sociale du Pays Mellois souhaitant étendre son action.

La réflexion globale a été spatialisée au sein des locaux, dessinant un programme prévisionnel partagé, regroupant à la fois des espaces propres à chacun, de réserves et distribution alimentaire, de tri de vêtements, de vente, et des espaces communs tels que des salles de réunion et d'accueil. Un espace est également envisagé pour proposer des actions nouvelles, autour du bien-être et de la socio esthétique.
Convaincue du bien-fondé de ce projet solidaire s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire, la commune a retenu un maître d'oeuvre dont la mission démarrera sous peu. Les associations continueront d'être associées aux études et étapes suivantes.

S'INFORMER

# SANTÉ MENTALE, mieux comprendre pour mieux vivre ensemble

**« Il n'y a pas de santé sans santé mentale », rappelle l'Organisation mondiale de la santé. Parce qu'elle nous concerne toutes et tous, la santé mentale sera au cœur d'une journée d'échanges et de rencontres organisée par l'UDCCAS 79 (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale des Deux-Sèvres) et ses partenaires,**
**le 16 octobre 2025, salle Anémone au Metullum à Melle.**

Ce temps s'inscrit dans les *Semaines d'information sur la santé mentale,* 36e édition de cet événement national, qui se déroulera cette année du 6 au 19 octobre, autour de la thématique : **« Pour notre santé mentale, réparons le lien social ».**

L'idée ? Prendre le temps de mieux comprendre ce qu'est la santé mentale, d'oser parler des difficultés que chacun peut traverser au cours de sa vie, et de partager des pistes pour mieux accueillir et accompagner les personnes concernées dans nos communes.

**Dès 14h30,** un premier temps d'échanges sera consacré aux agents et professionnels des services sociaux. Médecins, infirmières, cadres de santé et médiateurs pairs apporteront leur expérience : Comment repérer les premiers signes de souffrance psychique ? Comment orienter sans stigmatiser ? Quels relais existent dans les Deux-Sèvres ?

**À partir de 16h30,** le hall du Metullum s'animera avec des stands associatifs et « l'arbre aux idées reçues », qui invite chacun à questionner ses représentations. Un moment convivial et ouvert à tous, pour découvrir la richesse du tissu local et rencontrer celles et ceux qui s'engagent au quotidien.

**De 17h30 à 19h30,** élus, habitants et associations sont invités à débattre ensemble de la place de la santé mentale dans l'espace public. Comment réagir face à une situation de détresse ? Quel rôle pour les citoyens, les élus, les acteurs de proximité ? Témoignages, échanges et regards croisés viendront nourrir la réflexion collective.

**La soirée** se prolongera par un ciné-débat proposé par le cinéma le Méliès et l'UNAFAM 79 (Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques), autour du film « Le Voyage d'Anton ».

Nous vous attendons nombreux pour partager, comprendre et avancer ensemble !

### Les partenaires de l'UDCCAS 79 pour cette journée

UNAFAM 79 • Commune de Melle et son CCAS • Centre Hospitalier de Niort • CMP de Melle • Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS - Sud Deux-Sèvres) • Projet Territorial de Santé Mentale 79 (PTSM 79) • GEM Au Gré du Vent et Union départementale des associations familiales 79 (UDAF 79) • Contrat Local de Santé (Communautés de Communes Haut Val de Sèvre et Mellois en Poitou).

OUVERTURE

# LE PROJET LiBri À MELLE, un pont vers l'inclusion

**En 2024, la municipalité de Melle a répondu à un appel à manifestation d'intérêt, porté par l'Union Européenne. Le projet LiBri soutenu par l'ANVITA et par Bibliothèques Sans Frontières, vise à créer un réseau de bibliothèques accueillantes et solidaires afin de renforcer l'inclusion et l'accueil des personnes en situation de migration, à travers l'action des bibliothèques.**

**Des initiatives locales et européennes**

À Melle, comme dans d'autres territoires partenaires, le projet LiBri se concrétise par des missions de terrain et des rencontres thématiques. Par exemple, les 15 et 16 avril 2025, l'ANVITA et la Ville de Strasbourg ont accueilli tous les territoires retenus pour des échanges professionnels et des travaux collectifs. Ces événements permettent de partager des bonnes pratiques et de réfléchir ensemble à de nouveaux axes d'action pour mieux comprendre et répondre aux besoins des publics exilés.

**Des bibliothèques au service des publics exilés**

Les bibliothèques participantes au projet LiBri bénéficient d'un soutien pour développer des partenariats et des stratégies avec des acteurs de l'accueil. En France, douze bibliothèques ont rejoint le projet, travaillant main dans la main avec des associations d'accueil des personnes migrantes. Ainsi, la bibliothèque de Melle travaille en collaboration avec les bibliothèques de Nantes, Metz, Rouen, Poitiers, Paris… Ces collaborations permettent de créer des environnements collaboratifs et inclusifs, favorisant l'intégration et l'échange de savoirs.

**Un avenir prometteur**

Le projet LiBri, lancé en 2024, a déjà publié un recueil d'initiatives européennes inspirantes en matière d'accueil des personnes exilées. Ce recueil, ainsi que les rencontres et missions de terrain, témoignent de l'engagement des bibliothèques et des acteurs locaux pour un accueil digne et humain des personnes migrantes.

À Melle, comme ailleurs, le projet LiBri continue de tisser des liens sociaux, culturels et éducatifs, faisant des bibliothèques des espaces de solidarité et d'inclusion.

# Et si on (re)découvrait LA MÉDIATHÈQUE DE MELLE ?

Le sondage réalisé au printemps dernier révèle que de nombreux mellois et melloises connaissent et apprécient la médiathèque ! Un accueil chaleureux, des lieux agréables, des collections variées : les retours sont très positifs. Les horaires satisfont une majorité, même si une ouverture élargie est souhaitée par certains utilisateurs (en soirée, le samedi, le jeudi...).

On vient surtout à la médiathèque pour emprunter, se détendre, lire ou passer un bon moment. Certains services restent toutefois peu connus, tels que le portage à domicile, l'accès numérique… Pourtant, ils séduisent dès qu'on les découvre !
Des envies d'améliorations sont évoquées : plus de nouveautés (BD, presse, jeux vidéo...), des espaces d'assise plus confortables, une meilleure signalétique. Nous avons pris en compte vos différentes remarques, dans la mesure du possible. Ainsi, nous vous proposons de nouveaux horaires à compter du 1er novembre 2025 :

| | Matin | Après-midi |
|---|---|---|
| **Lundi** | Fermé | Fermé |
| **Mardi** | Fermé | 14h - 18h |
| **Mercredi** | 10h - 13h | 14h - 18h |
| **Jeudi** | Fermé | Fermé |
| **Vendredi** | 9h - 13h | 14h - 18h |
| **Samedi** | 10h - 13h | 14h - 16h |
| **Dimanche** | Fermé | Fermé |

Enfin, le temps de prêt pour les livres, les magazines, CD, DVD et livres numériques sera harmonisé à une période de 4 semaines. De plus, il sera désormais possible d'emprunter jusqu'à 10 livres, 10 magazines, 10 CD, 5 DVD et 5 livres numériques sur cette période.

# La Micro-Folie a fêté ses 1 an !

Depuis le 15 mai 2024, la Micro-Folie a ouvert ses portes au sein de l'Hôtel de Ménoc. Elle accueille un public régulier, notamment lors des visites flash.*30 mn de partage, d'échanges et de découverte d'une œuvre d'art.

En dehors des horaires d'ouverture au grand public, la Miro-Folie a ouvert ses portes à des groupes très variés : en une année, elle a accueilli 40 classes de la circonscription de Melle, a réalisé des ateliers avec le GEM, avec des EHPAD, des visites thématiques avec le CSC, l'IME de Melle, l'HUDA, l'ESAT de Melle, notamment.

Des événements spécifiques ont également permis d'attirer et de fidéliser des nouveaux publics, telles que les rencontres « Musique à la folie » animées par Fabrice Gregorutti qui ont fait salle comble. Pendant l'été 2024, la Micro-folie a bénéficié des nombreux visiteurs de la Biennale. Ces événements sont pour la plupart reconduits à la rentrée prochaine. N'hésitez pas à vous adresser à Laurence pour plus d'informations !

*Micro-Folie, 2 rue Emilien Traver, 79500 Melle, l.chesnel@ville-melle.fr, 06 14 71 74 80*

Création réalisée par La Forge de Rohane, croquis d'inspiration non définitif

PROJET

# ESPACE GOIRAND
# LA SALLE JEANNE D'ARC, un nouveau lieu de création et de rencontre artistique

**Un lieu de résidences et d'ateliers**

La commune accueille de nombreux artistes et créateurs lors de la Biennale d'Art contemporain et à l'année au Trésor. Les acteurs du territoire demandent régulièrement des espaces d'atelier dont la commune ne dispose pas actuellement. Afin de répondre à cette demande et d'accompagner la création artistique, la commune a pour ambition de créer un lieu vivant dédié à la création et à la rencontre entre les artistes et les habitants. Des artistes de toutes disciplines pourront y résider pour des périodes définies et partager leur travail avec le public dans le cadre de portes ouvertes, expositions, ateliers, stages.

**Un patrimoine préservé et valorisé**

Ce projet s'inscrit dans une démarche de valorisation et de réemploi du patrimoine, au sein de la salle dénommée Jeanne d'Arc, située dans l'espace Goirand, lieu de loisirs et de spectacles. Elle sera rénovée en dialogue avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France et comprendra un grand espace atelier adapté à la pratique artistique, rénové autant que possible avec des matériaux biosourcés et locaux tel que le chanvre. De larges ouvertures devront être créées afin d'adapter le bâtiment à l'usage, dans le respect de ce site patrimonial remarquable. Les ouvertures actuelles, étroites, limitent la dimension des productions qui peuvent y être créées. Afin de respecter la qualité patrimoniale du bâtiment et du site, un travail important sera réalisé sur les menuiseries. La commune travaille avec des entreprises à la création de menuiseries contemporaines sur mesure laissant deviner l'usage du bâtiment depuis l'extérieur. Elles pourraient être inspirées de l'art nouveau déjà présent sur la commune dans le bâtiment hébergeant l'office de tourisme.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

# « MELLE LA CÉLESTE ? »
# Une balade décalée historico-humoristique

**Michel Pineau, citoyen mellois et Nadine Perrigaud-Gallas, bibliothécaire alias « Marie de Melle d'Ichi » livreront quelques pages de cette « histoire religieuse » au cours d'une « Balade décalée, historique et humoristique » le samedi 20 septembre 2025. Rendez-vous à 16h30 à l'église Saint-Hilaire. Parcours pédestre qui conduira vos pas jusqu'à l'église Saint-Pierre. Gratuit, sans inscription. Balade reportée si la pluie s'y invite.**

*Pourrions-nous qualifier Melle, de haut lieu religieux ? À la lecture de documents rédigés par nos historiens locaux, Henri Beauchet-Filleau, Gabriel Lévrier, René-François Rondier et Emilien Traver, il est mentionné pas moins d'une dizaine de monuments religieux à l'échelle de notre commune : l'archiprêtré et son église Notre-Dame de Mazières-sur-Béronne, duquel dépendaient 3 abbayes et 23 prieurés – dont Saint-Nicolas de Charzay, Paizay-le-Tort, Saint-Hilaire, Saint-Pierre et Saint-Thibault –, le couvent des Capucins et la chapelle de l'hospice Sainte-Florine, l'église Saint-Hilaire, l'église Notre-Dame de Fossemagne, l'église Saint-Léger à Saint-Léger-de-la-Martinière, l'église Saint-Pierre à Melle, l'église Saint-Pierre-ès-Liens à Paizay-le-Tort, l'église Saint-Savinien, le temple des Payens, les temples protestants à l'Hôtel de Ménoc et l'actuel, rue Foucaudrie, sans oublier les aumôneries et les chapelles comme celle de Gagemont à Saint-Martin-lès-Melle.*

*À la croisée de voies romaines, du chemin de Saint-Jacques, de chemins sauniers et autres routes royales, maintes fois convoitée et blessée au cours de son histoire – Invasions vikings, Guerres de religion, Occupation allemande entre autres – Melle peut s'enorgueillir d'un passé historique riche, d'un patrimoine roman exceptionnel et d'une nature préservée… Où que le regard se pose, au détour d'une rue, d'un sentier, l'Histoire de Melle se révèle…*

*Combien d'artistes, artisans et ouvriers ont marqué de leur talent notre patrimoine ? Nul ne le sait ! Toutefois, grâce à la bienveillance et la ténacité de quelques-uns, certains de ces ouvrages, témoins de notre Histoire, ne sont pas « che-t'à bâ »[1] ! Ainsi, Prosper Mérimée, fraîchement nommé inspecteur général au sein de la Commission des Monuments Historiques s'emploiera-t-il à lever des fonds pour restaurer Saint-Hilaire ; Réginald Wieme de Ruddere contera l'ambivalence d'un héritage tel que celui de l'archiprêtré de Mazières ; Patrick Chatelin, conseiller général de Melle et maire de Saint-Léger-de-la-Martinière convaincra ses collègues élus de ne pas transformer Saint-Savinien en parking !*

[1] tombés par terre.

Sources bibliographiques : *Notes diverses pour servir à l'histoire de la ville de Melle* d'Henri Beauchet-Filleau, *Histoire de Melle* de Gabriel Lévrier, Nombreux articles parus dans « Le Mellois » écrits par René-François Rondier, *Histoire de Melle* d'Emilien Traver.

MELLOIS EN POITOU

# LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
# Propositions faites aux écoles

Mellois en Poitou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**La communauté de communes Mellois en Poitou fait partie du réseau national des 185 Villes et Pays d'art et d'histoire. Ce label, attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication aux territoires riches d'un patrimoine de grand intérêt et qui le valorisent, a été obtenu une première fois par le Pays Mellois en 2009, et renouvelé par la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine (DRAC) en 2022 pour 10 ans.**

Mellois en Poitou est riche d'un patrimoine varié s'égrainant du Néolithique à l'architecture du XXIe siècle. C'est cette richesse et sa valorisation qui ont valu au territoire sa labellisation.

Églises, châteaux, patrimoine industriel, mobilier, lavoirs… Mellois en Poitou possède un patrimoine extrêmement riche, permettant de parcourir le temps de la Préhistoire à nos jours.

Pour la mise en œuvre et l'animation des actions sur l'ensemble du territoire, le label permet de recruter une équipe, un chef de projet et des guides-conférenciers travaillant sur l'ensemble des communes d'un territoire, le patrimoine de toute période, du Néolithique au XXIe siècle, le patrimoine de toute nature : bâti, savoir-faire, paysage, mobilier, immatériel… Visites, conférences, ateliers, expositions, spectacle vivant… toutes les formes de médiations sont proposées.

## ANIMATIONS ÉDUCATIVES

**Depuis 2010, le Pays d'art et d'histoire s'engage dans l'animation éducative, en collaboration avec l'Académie de Poitiers et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Deux-Sèvres (DSDEN).**

Les animations se donnent pour objectif d'éduquer au regard, d'apprendre à lire un paysage, se repérer dans l'espace et le temps, comprendre et connaître l'histoire d'une ville et d'un territoire.
Un nouveau projet d'Éducation artistique et culturel (EAC) est prévu pour l'année scolaire 2026/2027, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles dont le thème est encore… top secret !

**Pour des renseignements complémentaires, contactez le service éducatif : 05 49 27 09 62**

## Septembre

22.09 **Présentation publique du Plan Climat**
18h30 à la salle des fêtes de Saint-Léger-de-la-Martinière

## Octobre

4.10 **Festival féministe et queer,** toute la journée
Salle du Tapis vert

11.10 **Octobre Rose**
par le CSC du Mellois
13h30 : Départ des marches (5 ou 9 km), de 14h30 à 16h30 : Stands et ateliers, 17h : Pot de l'amitié offert par la ville

16.10 **Journée d'échanges** sur la santé mentale
Salle Anémone au Metullum

16.10 **« Le Voyage d'Anton »**
Ciné-débat proposé par le cinéma le Méliès et l'UNAFAM 79 (voir p.12)

**Septembre/Octobre**
**Par le Collectif Melle Aliment-Terre**

20.09, 27.09, 4.10
**Trois matinées de cueillettes partagées**
**dans les vergers communaux**
**De 10h à 12h, rendez-vous devant la médiathèque.**
Pensez à apporter un sac ou des cagettes, des bottes selon la météo.

5.10
**Une journée transformation**
**à la ferme de la Genellerie**
**De 10h à 17h, les fruits sont transformés en jus ou compotes.**
Plus d'informations ou si vous avez des fruits en grand nombre à partager : **06 62 36 30 39 ou** mail à contact@melle-aliment-terre.org

## Novembre

8.11 **Marche solidaire** de l'association "Ça passe par toi". Infos au CSC.
Départ 10h à Verrines

26 et 27.11 **10 ans des Soirées scientifiques**

## Décembre

7.12. **Marché de Noël** organisé par Mell'Avenir

7.12. **Journée internationale des migrants**
12h Salle du Tapis vert

## Janvier

9.01. **Vœux de la municipalité**
18h au Metullum

10.01 **Vœux et Galette**
EHPAD et résidences séniors

11.01 **Repas des aînés**
Melle

17.01 **Repas des aînés**
Paizay-le-Tort

24.01 **Repas des aînés**
Saint-Martin-lès-Melle

TOUT L'AGENDA CULTUREL est à retrouver en détail dans « Les saisons culturelles de Melle »

### Le pass' de la ville de Melle de 100 € !

Offert à tous les jeunes mellois à partir du CP jusqu'aux lycéens et apprentis dont un parent au moins est domicilié à Melle !

*Pour le récupérer : adressez-vous au service Développement local et éducation populaire de la mairie : dlep@ville-melle.fr, 05 49 27 56 96*

## LE COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

### *Ces féroces soldats* de Joël Egloff

***Ces féroces soldats,*** titre emprunté à notre hymne national, est un ouvrage richement documenté, à la fois passionnant, émouvant et bouleversant. Rempli de sensibilité, il constitue un bel hommage aux Malgré-nous.
Son auteur, l'écrivain et scénariste Joël Egloff, déjà lauréat du Prix du Livre Inter pour *L'Étourdissement* (roman également disponible à la médiathèque), signe ici un récit d'une grande force.

**Il sera présent à la médiathèque dans le cadre du « Festival Terre de Lecture » jeudi 2 octobre à 18h**

*Plus d'infos : 05 49 27 91 09 mediatheque@ville-melle.fr*

# Infos pratiques

**DON DU SANG**
Jeudi 20 novembre 2025
Salle Jacques Prévert, Melle
Collecte sur RDV au 0 800 744 100
ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
**DON DE PLASMA**
sur RDV au 05 49 79 43 11

**LES MAIRIES SONT OUVERTES AUX HORAIRES SUIVANTS :**

| | | |
|---|---|---|
| LUNDI | Saint-Léger | 9h-12h |
| | Mazières | 14h-17h |
| | Melle | 14h-17h |
| MARDI | Melle | 9h-12h |
| | Saint-Martin | 10h-12h |
| MERCREDI | Melle | 9h-12h |
| | Melle | 13h30-17h |
| | Paizay-le-Tort | 14h-17h |
| JEUDI | Melle | 14h-17h |
| VENDREDI | Melle | 9h-12h |
| | Melle | 14h-17h |
| | Saint-Martin | 15h-17h |
| SAMEDI | Melle | 9h30-12h |

## *MAJORITÉ MUNICIPALE CINQ COMM'UNE*

Pour faire vivre et développer nos économies, l'ambition de la Majorité municipale est celle d'un développement harmonieux pour toutes et tous dans une commune cultivant l'hospitalité, ouverte aux nouveaux venus, résidents comme de passage.

Notre souhait de mettre en partage les patrimoines et l'histoire de la commune nouvelle de Melle, a été concrétisé notamment au Camping de Villiers par le développement d'hébergements touristiques axés sur l'hospitalité et la rencontre, avec la diversification de son offre : 24 emplacements pour tentes, caravanes, camping-cars, 2 cabanes dortoir réalisées par le CTM pour cyclistes de passage, et aussi 3 tiny houses entièrement équipées, favorisent un tourisme durable et un hébergement occasionnel en cours d'année pour des étudiants, des services civiques ou encore des saisonniers.

Assurer un accueil humain au camping était également un point fort du programme de la Majorité et c'est chose faite. À l'heure du « tout connecté » et des réseaux virtuels, remettre de l'humain au cœur de nos services est un atout que les vacanciers ont apprécié toute la saison.

Les statistiques de fréquentation en juillet et août de notre petit camping nature sous les grands arbres au bord de la Béronne ne peuvent que confirmer ces choix.

Johnny Bertrand, Line Billaud, David Braud, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Elsa Diaz, Josette Foisseau, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, François Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Bernard-Rivière, Françoise Servant, Jean-François Simioni, Jérôme Texier, Alain Touzot.

## *ENSEMBLE MELLE SE RENOUVELLE*

Être élu·e, ce n'est pas gouverner seul·e, c'est représenter et écouter. À Melle, nous constatons un fonctionnement de plus en plus fermé, où les décisions sont prises en petit comité, sans transparence ni débat. La démocratie locale mérite mieux que des conseils municipaux expéditifs et des habitants tenus à l'écart. Nous croyons à une autre manière de faire de la politique : ouverte, participative, respectueuse des opinions divergentes. Être dans l'opposition ne signifie pas être ignoré·e ou méprisé·e. Nous continuerons à défendre une démocratie vivante, où chaque voix compte, y compris celles et ceux qui ne siègent pas dans la majorité.

Pour Melle, nous voulons un fonctionnement plus juste, plus collectif, et fidèle aux principes républicains. Il est temps que la parole des citoyen·nes soit entendue, et non confisquée.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Céline Fachin, Jean-Christophe Pénigaud

## *S'UNIR POUR RÉUSSIR*

Les habitants du # BOUCHET DU NAC , de la NEGRERIE, du NAC ,et de BRAMEFOND ,# se joignent à moi pour crier leurs indignation devant l' état catastrophique du cimetière de la NEGRERIE , les ronces recouvrent les tombes , les couleuvres et autres vipères serpentent sur les sépulture !!!

C'est totalement innommable

Messieurs, Mes dames, élus de la majorité municipale, vous êtes totalement indignes du vote de vos concitoyens.

C'est un véritable scandale municipale, de voir l' état de ce cimetière, les parents et proches des défunts ne peuvent venir se recueillir sur les sépultures tellement c'est mal entretenu .

Claude Lacotte, Véronique Eliard

---

*En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition. Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.*

**MARCHÉS**
- Le vendredi de 8h à 13h

Petit marché
- Le mardi de 8h à 12h

**PRISE DE RDV AVEC LE CONSEILLER NUMÉRIQUE**
Tél. : 05 49 27 00 23
conseillernumerique@ville-melle.fr

**CCAS**

**PERMANENCE D'ACCUEIL SANS RDV**
Lundi/Jeudi : 14h à 17h
Mercredi, Vendredi : 9h à 12h
Tél : 07 85 35 95 98
ou 05 49 27 24 53

PAR DIDIER DARRIGRAND

# Magalie **Kergosien,** Faire tourner la terre

Le sourire très facile et l'envie de partager, Magalie Kergosien a le sens de l'accueil. Ceux qui l'ont connue libraire le savent déjà. Si céramiste est un métier solitaire, la porte de l'atelier de Magalie est rarement fermée. On trouve ici des créations colorées, utilitaires ou de décoration. On y trouve aussi des créations plus personnelles et originales. Cette native de la Sarthe, passée par La Rochelle, Pau et Toulouse, est melloise depuis 2003. Arrivée un peu par hasard, elle y est restée.

*FLASHEZ pour découvrir l'interview complète en vidéo !*

**Comment avez-vous découvert la céramique ?**

*« Après avoir vendu le Matoulu, j'ai travaillé comme bibliothécaire à La Mothe Saint-Héray où j'accueillais aussi des animations. Il y a eu un stage d'initiation à la céramique. On m'a mis un tas de terre devant les mains et le contact a été tout de suite très puissant. Ça a été une vraie révélation et j'ai compris qu'il ne fallait pas que je loupe cette occasion. Peu à peu, j'ai commencé à en faire chez moi. J'ai aussi rencontré Florence Toussaint, céramiste à Melle et qui a accepté de m'accompagner pendant presque un an. J'ai par la suite suivi des formations et rencontré d'autres céramistes. »*

**Vous avez intégré le collectif Le Trésor ?**

*« J'étais à la recherche d'un local. La création du Collectif m'a offert la possibilité d'avoir un espace suffisamment grand. Ça m'a aussi permis de travailler au milieu d'autres artisans créatifs et artistes. Après toutes ces années dans la vente, j'avais beaucoup de mal à me retrouver seule. Ici il y a des rencontres et des travaux faits en commun. Les collaborations me permettent aussi d'aller vers l'aspect artistique de la céramique. »*

**La céramique, à la fois technique et créative ?**

*« Ce qui me plaît c'est de travailler la terre, que ce soit pour les arts de la table ou des formes organiques. J'ai grandi dans un restaurant, les arts de la table ont donc pour moi une saveur particulière. J'aimerais aussi allier les deux techniques du tour et du modelage. J'aime aussi transmettre en animant des ateliers. Je travaille en musique et j'ai parfois besoin d'être seule et concentrée. À ce moment-là je ferme la porte de mon atelier. Il y a ensuite une phase d'échange et de partage. L'avis des autres me permet d'évoluer. Ce que je fais doit me plaire. Je n'hésite pas à casser ou à mettre des pièces de côté, en attente. »*

**Quel est votre coin de Melle préféré ?**

*« Je suis proche de la nature. Je marche souvent sur le chemin de la découverte. J'aime particulièrement le lavoir de Villiers. À certaines heures, il est traversé par la lumière grâce à ses grandes ouvertures. Il y a aussi le bruit de l'eau et le chant des oiseaux. C'est apaisant. C'est la nature à deux pas de la ville. J'aime m'y assoir et penser aussi aux métiers d'autrefois. En changeant d'activité, je n'ai pas envisagé de quitter Melle. J'ai trouvé ici des gens très accueillants et je suis attachée à cette ville. »*

*Suite de l'interview sur le site internet de la ville* **> ville-melle.fr**